

## **Le communiqué du Conseil de ministres du 1er août 2018**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 1er août 2018 à 11 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication, le Président de la République s'incline devant la mémoire de Vincent BADJI, ancien Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal au Cameroun qui vient d'être arraché à notre affection. Ainsi, après l'avoir élevé à titre posthume, au rang de Chevalier dans l'Ordre du Lion, le Chef de l'Etat présente ses condoléances les plus attristées à sa famille éplorée.

Abordant la consolidation de l'excellence de l'école sénégalaise, le Président de la République félicite tous les lauréats du Concours général 2018, leurs parents, les enseignants et encadreurs qui travaillent au quotidien pour consolider l'excellence de l'Ecole sénégalaise.

Ainsi, le Chef de l'Etat salue la stature intellectuelle internationale et l'engagement exceptionnel pour le rayonnement du Sénégal et de l'Afrique du Professeur Emérite Iba Der THIAM, parrain de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours général 2018 prévue le jeudi 02 août 2018, au Grand Théâtre national.

Poursuivant sa communication sur la célébration de la journée de l'arbre prévue, le dimanche 05 août 2018, le Président de la République rappelle l'importance primordiale qu'il accorde à la préservation de l'Environnement, notamment à la protection de nos forêts.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'organisation et au bon déroulement des festivités commémorant la 35ème édition de la Journée nationale de l'Arbre, célébrée, depuis 1983, le premier dimanche du mois d'août, sur toute l'étendue du territoire national et invite les membres du Gouvernement à participer aux manifestations programmées dans les différentes régions

Abordant l'assainissement durable de nos villes, dont l'amélioration doit rester une priorité de l'action gouvernementale, le Président de la République demande au Gouvernement d'accélérer l'exécution du projet de dépollution de la Baie de Hann ainsi que le processus de renouvellement du Collecteur Hann - Fann qui traverse plusieurs quartiers de la Ville de Dakar, à forte densité de population.

En outre, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à poursuivre, avec célérité et rationalité, l'exécution des Plans directeurs d'assainissement de l'ensemble des communes du Sénégal, avec une attention spéciale aux quartiers historiques de Dakar notamment Ouakam et aux nouvelles zones d'habitation urbaines.

Rappelant le rôle fondamental des infrastructures de transport dans le renforcement de la politique de désenclavement, d'aménagement et de développement économique de nos territoires, le Président de la République invite le Gouvernement à assurer la mise en cohérence des programmes par la maîtrise stratégique de la planification et de l'exécution des projets d'infrastructures, ainsi que leur mise en service dans une parfaite synergie, à la satisfaction des usagers et des professionnels du transport.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de mener, avec pédagogie, l'entrée en vigueur consensuelle des nouveaux documents administratifs numérisés de transport.

Evoquant la troisième édition de la Conférence sur l'Emergence, prévue au Sénégal, en janvier 2019, axée sur le thème : "Emergence, Secteur privé et inclusivité " le Chef de l'Etat indique qu'il s'agit d'un moment important d'échanges et de partage sur les stratégies d'émergence mises en œuvre par les pays, en vue de tirer profit des meilleures expériences.

Ainsi, le Président de la République signale que des Chefs d'Etats ainsi que des représentants du monde des affaires prendront part à cette importante rencontre de Dakar après celles d'Abidjan en 2015 et 2017 et invite dès lors le Premier Ministre et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour une bonne organisation de la Conférence.

Appréciant, par ailleurs, le suivi-évaluation du travail gouvernemental et le renforcement de la veille économique et sociale, le Président de la République informe de la suspension des réunions du Conseil des ministres pour une période d'un mois et félicite le Premier Ministre ainsi que l'ensemble du Gouvernement pour l'engagement permanent et la qualité du travail accompli.

A ce titre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de poursuivre, avec détermination, l'action sur le terrain, d'être proactif et attentif aux préoccupations urgentes des

populations, de poursuivre la veille économique et sociale sur les secteurs et dossiers prioritaires auxquels nos compatriotes attachent une attention particulière.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur le suivi des engagements de l'Etat envers les partenaires sociaux avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole.

Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent PSE a fait le point de l'état d'avancement des projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant création d'une indemnité de représentation médicale au profit des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes ;
- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Institut islamique de Dakar (IID) ;
- le projet de décret réglementant les commerces de grande distribution au Sénégal ;
- le projet de décret portant organisation du ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Safiatou NDIAYE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Afrique du Sud, est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Mswati III, Roi d'Eswatini, avec résidence à Pretoria ;
- Monsieur Ngor NDIAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Paris, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence José Mario VAZ, Président de la République de Guinée-Bissau, en remplacement du général de Division Bakary SECK (CR) ;
- Monsieur Ousmane SY, Contrôleur général de Police, est nommé Directeur général de la Police nationale au ministère de l'Intérieur en remplacement de Monsieur Oumar MAL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1er septembre 2018 ;
- Monsieur Khadim DIOP, ancien Ministre, Expert financier, est nommé Président de l'Assemblée plénière du Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar ;
- Monsieur Hamady MBENGUE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Thiès chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Koumpentoum, en remplacement de Monsieur Demba TOURE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Demba TOURE, Administrateur civil principal, précédemment Préfet du département de Koumpentoum, est nommé Directeur des Libertés publiques au ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur Latyr NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou chargé du Développement, est nommé Directeur des Affaires générales au ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur Lakhbouss DIAKHATE, Professeur d'Enseignement secondaire, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique, poste vacant.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole